LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Luxembourg, le 12 JUIN 2018

Monsieur Fernand Etgen
Ministre aux Relations avec
le Parlement

Service Central de Législation
43, boulevard F.D. Roosevelt
L – 2450 Luxembourg

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer en annexe la réponse à la question parlementaire N°3741 du 4 avril 2018 de Monsieur le député André Bauler, concernant le réaménagemetn de la route N7 entre Ettelbruck et Diekirch, tout en vous priant de bien vouloir en assurer la transmission à Monsieur le Président de la Chambre des Députés.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

François Bausch
Ministre du Développement durable
et des Infrastructures

Adresse postale: L-2940 Luxembourg
Bureaux: 4, Place de l'Europe
Luxembourg/Kirchberg
Téléphone: 247-83301
Téléfax: 247-93308

Réponse de Monsieur François Bausch, Ministre du Développement durable et des Infrastructures à la question parlementaire N° 3741 du 4 avril 2018 de Monsieur le Député André Bauler

Par sa question parlementaire, l'honorable Député désire recevoir des renseignements concernant le réaménagement de la route N7 entre Ettelbruck et Diekirch.

En ce qui concerne les travaux de réaménagement à mettre en œuvre sur le tronçon de la route N7 entre Ettelbruck et Diekirch, il s'agit de la création d'un corridor multimodal, dont sa réalisation se fera en plusieurs phases. Le corridor projeté de la première phase se composera d'une voie réservée aux bus sur la voie de circulation de droite d'une largeur de 3,25 mètres dans les deux sens de circulation. Les deux voies d'une largeur de 3,50 mètres au milieu de la chaussée seront destinées à la circulation du trafic automobile. La circulation des bus sera priorisée par des signaux colorés lumineux sur tout le tronçon. Tous les arrêts de bus seront aménagés conformément aux recommandations en la matière ainsi que les passages à piétons seront sécurisés par des signaux colorés lumineux. En bordure droite de la route N7, le long de la zone urbanisée, une piste large de 3,5 mètres sera aménagée pour l'usage mixte des cyclistes et piétons.

Une première phase consiste donc dans la mise en place de l'infrastructure routière nécessaire pour la priorisation des bus sur la route N7 entre Erpeldange/Beim Dreieck et Diekirch/Walebroch sur un tronçon d'une longueur d'environ 2,5 kilomètres, une deuxième phase dans l'aménagement de la voirie nécessaire pour la priorisation des bus entre Diekirch/Walebroch et la Gare de Diekirch. Dans une troisième phase il sera procédé à la construction d'un nouveau pont ficelle enjambant la Sûre et reliant le pôle d'échange de la Gare de Diekirch à la rue Merten à proximité des lycées à Diekirch.

À noter que les travaux de la première phase seront mis en soumission lors du mois de mai. Le début des travaux est prévu pour automne 2018 et la durée du chantier est de 300 jours ouvrables.

En ce qui concerne l'organisation future des transports sur la N7 entre Ingeldorf et Diekirch, une étude de réorganisation complète du réseau RGTR est en cours et pour le moment il est trop tôt pour se prononcer en détail. Pourtant, le développement de nouveaux quartiers autour de l'axe centrale de la Nordstad (ZAN) ira de pair avec une réorganisation profonde des infrastructures de transports. Aujourd'hui la ligne de chemin de fer sépare les localités et sa perméabilité n'est pas partout garantie. Afin de soutenir l'urbanisation de l'axe centrale ZAN un boulevard urbain est ainsi projeté.

Ce boulevard urbain entre les villes d'Ettelbruck et de Diekirch aura un gabarit d'une bonne trentaine de mètres et se composera de deux voies de circulation pour le trafic automobile, de deux voies pour les transports en commun, d'une piste cyclable bidirectionnelle, de deux trottoirs, d'une bande de stationnement et de plusieurs bandes de verdure.